



HARMONIE MUTUELLE POURSUIT SA TRANSFORMATION EN FAISANT EVOLUER SON ORGANISATION MANAGERIALE ET TERRITORIALE, ET SE PREPARE A DEVENIR UNE « ENTREPRISE MUTUALISTE A MISSION »

Paris, le 12 mars 2021 – Acteur économique engagé, Harmonie Mutuelle agit depuis sa création pour l'accès aux soins pour tous, une protection sociale étendue et une société de solidarités. Cet impact sociétal positif, Harmonie Mutuelle souhaite le valoriser en devenant, d'ici l'été, une « Entreprise mutualiste à mission » tout en faisant évoluer en cohérence son organisation territoriale et managériale avec le projet TRANSITION(s) 21.

» ENTREPRISE MUTUALISTE A MISSION, POUR VALORISER L'IMPACT POSITIF DE LA MUTUELLE SUR LA SOCIETE

La démarche pour devenir « Entreprise mutualiste à mission » conduira à la définition d'une raison d'être et d'objectifs sociaux et environnementaux concrets, votés en Assemblée générale le 5 juillet prochain. Elle permettra à Harmonie Mutuelle de valoriser son impact positif en affirmant « contractuellement » ses engagements en faveur de la société française, dont l'atteinte sera mesurée chaque année par un organisme externe.

Pour cela, Harmonie Mutuelle a lancé une vaste consultation en ligne, pour coconstruire avec les représentants élus des adhérents, les salariés, les adhérents, les entreprises clientes et le grand public ses engagements.

» TRANSITION(S) 21, UN PROJET D'EVOLUTION DE L'ORGANISATION TERRITORIALE ET MANAGERIALE

Le projet d'entreprise **TRANSITION(s) 21** permet de rapprocher Harmonie Mutuelle des acteurs publics, économiques et associatifs des territoires. Ainsi, **12 régions opérationnelles** (calquées sur les régions administratives françaises) sont créées ainsi que **3 directions exécutives** qui ont la mission de les animer et de les coordonner afin de renforcer leur développement et d'accroître leur rayonnement.

De même, en créant **deux nouvelles directions centrales** - « Nouveaux modèles » et « Santé & écologie(s) », TRANSITION(s) 21 révèle l'ambition de positionner désormais les enjeux sociétaux d'Harmonie Mutuelle au plus haut niveau de son organisation :

- **La Direction « Nouveaux modèles »** est chargée de mener la transformation de la mutuelle en **entreprise mutualiste à mission**, de piloter **les activités d'action sociale**, d'ingénierie sociale et de prévention, d'accélérer la **capacité de la mutuelle à innover**.

- La Direction « Santé & Ecologie(s) » répond à l'ambition de construire, autour des enjeux de santé et de l'environnement, une stratégie capable de faire évoluer les modes de vie. Elle doit permettre à Harmonie Mutuelle d'aider ses adhérents et entreprises clientes à agir collectivement sur les conditions et milieux de vie.

L'ensemble du projet d'entreprise d'Harmonie Mutuelle se concrétisera fin 2021 dans **une nouvelle stratégie opérationnelle 2022 – 2026** et son inscription dans **la co-construction du Groupe VYV**.

» UN COLLECTIF RENFORCE POUR DE NOUVELLES AMBITIONS

Le nouveau comité de direction générale (CDG) d'Harmonie Mutuelle est animé par **Catherine Touvrey** en tant que directrice générale et directrice assurance et protection financière groupe VYV et **François Couton** nommé **directeur général délégué**. Il pilote également la Direction des opérations et de la transformation. Ce collectif est pleinement engagé dans la co-construction du Groupe VYV et contribue au programme de transformation stratégique Force VYV.

BIOGRAPHIES

François COUTON

Depuis 2021 Directeur général délégué chez Harmonie Mutuelle
 Depuis 2016 Directeur des opérations et de la transformation chez Harmonie Mutuelle
 2012 – 2016 Directeur finance et performance distribution au Groupe CANAL+
 2007 – 2012 Directeur des systèmes d'information au Groupe CANAL+

Stéphane KERGOURLAY

Depuis 2021 Directeur exécutif « Porte d'Europe » (régions Hauts-de-France, Ile-de-France, Centre-Val de Loire, Grand Est et Bourgogne -Franche-Comté) chez Harmonie Mutuelle
 2016 – 2020 Directeur de la région sud-ouest chez Harmonie Mutuelle
 2013 – 2016 Directeur développement chez Harmonie Mutuelle
 2009 – 2013 Directeur développement chez Santévie

Jocelyn CATHALA

Depuis 2021 Directeur exécutif « Grand Ouest » (régions Bretagne, Normandie et Pays de la Loire) chez Harmonie Mutuelle
 2017 – 2020 Directeur de la Région Bretagne – Normandie chez Harmonie Mutuelle
 2011 – 2017 Directeur de la Maîtrise de la Performance chez Harmonie Mutuelle
 2009 – 2011 Directeur du Contrôle de Gestion de la mutuelle Prévadiès

Catherine PRADERE

Depuis 2021 Directrice exécutif « Grand Sud » (régions Nouvelle-Aquitaine, Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie et Provence-Alpes- Côte d'Azur) chez Harmonie Mutuelle
 2018 – 2020 Directrice de la région Sud-Est chez Harmonie Mutuelle
 2012 – 2018 Directrice des affaires sociales chez Harmonie Mutuelle
 2005 – 2012 Directrice des ressources humaines chez Mutuelle Existence

Virginie MALNOY

Depuis 2021 Directrice nouveaux modèles chez Harmonie Mutuelle
 2018 – 2020 Directrice de la région Centre, Ile et Hauts-de-France chez Harmonie Mutuelle
 2013 – 2017 Directrice de la région Bretagne-Normandie chez Harmonie Mutuelle
 2008 – 2012 Directrice gestion santé et prévoyance chez Prévadiès

Lionel FOURNIER

Depuis 2021 Directeur santé & écologie(s) chez Harmonie Mutuelle
 Depuis 2018 Président des dirigeants responsables de l'Ouest
 2014 – 2020 Directeur de la région Atlantique chez Harmonie Mutuelle
 Depuis 2014 Membre du conseil de direction de la Cité de l'Objet Connecté

Karine LE TROCQUER

Depuis 08/2020 Directrice service et satisfaction clients chez Harmonie Mutuelle
 2017 – 2020 Directrice marketing, opérations et outils – direction développement commercial chez VYV
 2016 – 2017 Directrice digitale et expérience clients – direction des opérations et de la transformation chez Harmonie Mutuelle
 2012 – 2017 Directrice méthode, organisation et projets – direction services et satisfaction clients chez Harmonie Mutuelle

Patricia FOURCADE

Depuis 2020 Directrice expertise secteurs publics chez Harmonie Mutuelle
2018 – 2020 Directrice générale Harmonie Fonction Publique
2014 – 2018 Directrice générale adjointe Harmonie Fonction Publique
1990 – 2013 Chargée de mission auprès du Président à la SMAR

Hervé MARTEL

Depuis 2018 Directeur de l'alignement stratégique chez Harmonie Mutuelle
2014 – 2018 Directeur solutions affinitaires chez Gras Savoye
2012 – 2014 Directeur GS banque et crédit chez Gras Savoye
2009 – 2012 Coordinateur commercial – direction ingénierie de distribution et Institutions financières chez Gras Savoye

Emeric LOZE

Depuis 2019 Directeur du développement et de l'accompagnement chez Harmonie Mutuelle
2018-2019 Associé chez Digital Insurance LatAm (en Argentine)
2017-2019 Créateur de Wedev-Eurolatam (en Argentine)
2016-2017 Directeur business unit courtage chez Hiscox

Caroline LEBRUN

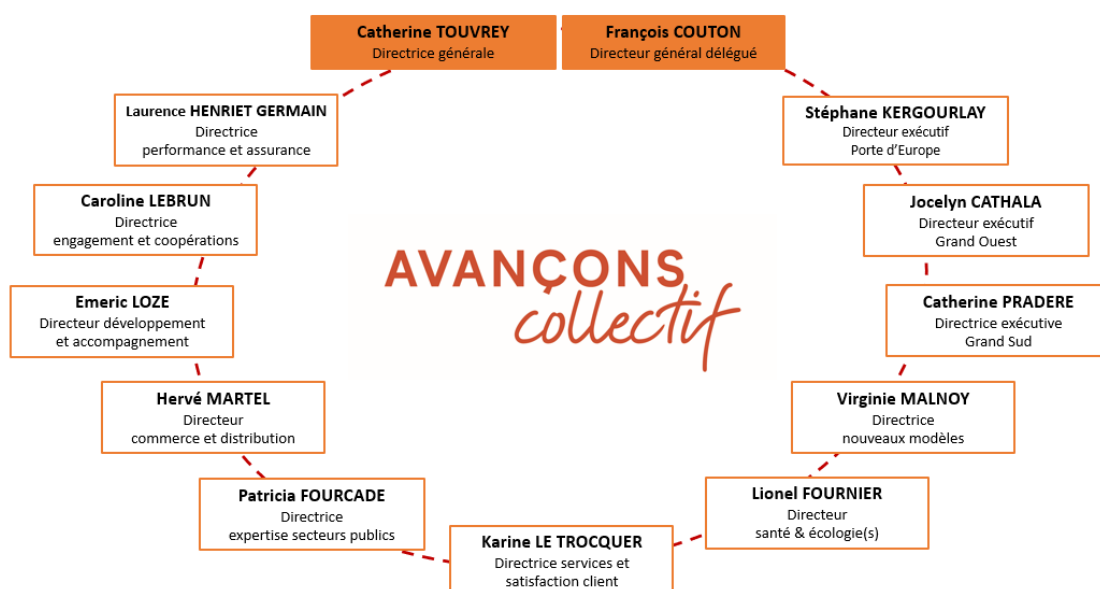
Depuis 2018 Directrice engagement et coopérations chez Harmonie Mutuelle
Depuis 2013 Directrice ressources humaines chez Harmonie Mutuelle
2009 – 2013 Directrice ressources humaines chez Harmonie Mutualité
2005 – 2008 Chargée de mission auprès de la direction générale dans le cadre de la construction de l'Union Harmonie Mutuelles

Laurence HENRIET-GERMAIN

Depuis 2017 Directrice performance et assurance chez Harmonie Mutuelle
2015 – 2017 Directrice technique assurances chez Harmonie Mutuelle
2012 – 2015 Directrice technique et contrôle chez Quatrem et directrice emprunteur chez Malakoff Médéric
2010 – 2012 Directrice prévoyance santé chez Gan Eurocourtage

Comité de Direction Générale Harmonie Mutuelle

Mars 2021





À PROPOS D'HARMONIE MUTUELLE

Pour répondre aux nouveaux enjeux de protection sociale, Harmonie Mutuelle affirme que seul le pouvoir du collectif peut apporter des réponses efficaces notamment pour lutter contre les fractures sociales et territoriales.

Harmonie Mutuelle, membre fondateur du Groupe VYV, propose et invente des solutions de solidarité qui donnent à chacun les moyens d'être acteur de sa santé et de la société. Une société qu'Harmonie Mutuelle veut plus inclusive, plus équitable et plus solidaire.

Acteur majeur du mutualisme en France, Harmonie Mutuelle s'engage aux côtés des entreprises et des entrepreneurs qui veulent agir dans l'intérêt collectif et les accompagne dans la protection et le développement de leur capital humain. Nos offres assurantielles (en santé, prévoyance, épargne-retraite...) sont amplifiées par la création de lien social et la mise en relation avec des pairs, des experts et des partenaires.

Acteur du temps-long et des transformations sociales et écologiques, Harmonie Mutuelle protège près de 4,8 millions de personnes et s'attache à gérer un système de redistribution financière (sous forme de prestations santé et de placements alimentant l'économie réelle notamment) et à réaliser des investissements (fonds d'amorçage, fonds capital développement) pour mettre en place des solutions digitales et technologiques santé.

L'engagement de nos 2 000 représentants élus, l'implication de nos 4 880 salariés, la pertinence de notre modèle et la puissance du Groupe VYV sont autant de forces sur lesquelles nous nous appuyons au quotidien au cœur des territoires et des réseaux locaux, aux côtés des professionnels de santé et des partenaires économiques et sociaux.

Harmonie Mutuelle, *Avançons collectif*

[Harmoniemituelle.fr](https://www.harmoniemituelle.fr)



À PROPOS DU GROUPE VYV

Le Groupe VYV, entrepreneur du mieux-vivre

Le Groupe VYV est le 1er acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France. Autour de ses 4 métiers (Mutuelle et assurance, Services et assistance, Soins et accompagnement, Habitat et logement social), le Groupe VYV développe des offres complètes et personnalisées pour accompagner et protéger tous les individus tout au long de la vie.

Pour aller plus loin dans l'accompagnement, le Groupe Arcade-VYV, nouveau pilier du Groupe VYV, propose un dispositif inédit visant à promouvoir le logement comme un vrai déterminant de santé. Le Groupe Arcade-VYV est le 4e bailleur social de France, par la taille de son parc HLM qui représente 200 000 logements, 5 500 logements construits par an et 681 établissements adaptés aux publics spécifiques.

Créé en 2017, le Groupe VYV œuvre au quotidien pour être utile à tous et à chacun. L'ensemble des composantes du groupe protège 11 millions de personnes au sein de son écosystème et propose des solutions adaptées à plus de 114 000 employés publics et privés.

Le chiffre d'affaires du groupe, intégrant une évaluation du chiffre d'affaires des entités de l'UGM VYV Coopération, est d'environ 10 milliards d'euros ; sur le seul périmètre combiné du Groupe VYV, le chiffre d'affaires est de 8,7 milliards d'euros. Acteur engagé, avec 10 000 élus dont près de 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable.

A propos de VYV3, l'offre de soins et d'accompagnement

Au sein du Groupe VYV, l'offre de soins et accompagnement (VYV3) a pour ambition de développer une offre de soins de qualité, socialement performante et innovante, au plus près des territoires. Elle rassemble différents métiers autour de plusieurs pôles : les soins, les produits et services, l'accompagnement. Avec 1 400 établissements de soins et de services en France, VYV3 compte 30 000 collaborateurs et 1 700 élus. Son chiffre d'affaires est de 1,8 milliard d'euros (1,7 milliard d'euros en périmètre combiné Groupe VYV).

www.groupe-vyv.fr

CONTACTS PRESSE

Hopscotch PR, presse écrite et online

Pauline Aufrère, paufriere@hopscotch.fr, +33 7 62 33 74 02
Ghizlane El youssfi, gelyoussfi@hopscotch.fr, +33 1 41 34 21 14

Hopscotch PR, TV et radios

Elisabeth Pelabon, epalabon@hopscotch.fr, + 33 1 41 34 22 56



Harmonie Mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 538 518 473. Numéro LEI 969500JLU5ZH89G4TD57. Siège social : 143, rue Blomet - 75015 Paris.